



Photo: SDIS Nyon-Dôle

PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel communal change en ce début d'année: vous êtes accueillis par Cédric Suter à la déchèterie dès le 1er avril en remplacement de Saban Hadzic; Marc Betto va rejoindre le personnel de voirie au 1er mai en remplacement de Jonathan Magnenat, qui quitte la voirie pour reprendre la responsabilité des bâtiments communaux suite au départ de Yvan Demierre.

Au début janvier, Sandrine Prince a été engagée à 50% à l'administration pour s'occuper notamment de l'organisation des événements. Claude Périllat travaille à 50% à la voirie et 50% aux bâtiments communaux. A tous les nouveaux arrivés nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Nous remercions Yvan pour le travail accompli pendant plus de 10 ans passés à la gestion des bâtiments communaux et lui souhaitons une pré-retraite bien méritée et remplie de nouveaux projets.

Pierre Graber

ROUTES ET TRAVAUX

Dès la fin janvier la neige a fait son apparition; nos engins de déneigement ont tourné à plein régime. Cet hiver nous avons renforcé notre action sur le déneigement des trottoirs, évacuation de la neige et salage, pour permettre aux piétons une meilleure sécurité. Une bonne quantité de neige urbaine a pu être transportée en camion sur les pistes de ski du village et de Basse-Ruche. Au mois d'avril, la route d'Arzier entre le giratoire et le passage à niveau va subir des travaux de réparations. Le bitume est sérieusement

endommagé par tronçons. Il n'est malheureusement pas possible de refaire le revêtement intégralement, car les conduites d'eau sous la route devraient être changées à moyen terme. D'autres travaux de réparation auront lieu sur les diverses et nombreuses petites

routes entre avril et mai. Restez prudents au volant: les nids de poules sont profonds! Les travaux de construction du nouveau trottoir le long de la route d'Arzier entre le chemin des Seytines et celui des Clairvaux vont débuter en avril. La mise en place d'un rétrécissement de la chaussée sur la route cantonale entre le chemin de Champ de Joux et le parking du plat d'Arzier va réduire les nuisances sonores dues au trafic. Tous ces travaux devraient se terminer pour l'été. Merci de votre patience!

Laurent Mathez

SDIS NYON-DÔLE - CHANGEMENT DE RESPONSABLE DU SITE DE SAINT-CERGUE

Le capitaine Alain Badan, après plus de 25 ans au service de la défense incendie, a fait valoir ses droits à la retraite pour la fin de l'année 2018. Les 10 dernières années il a assumé avec succès la lourde tâche comme responsable du site de Saint-Cergue. La municipalité ne peut que le remercier sincèrement et lui souhaiter une excellente retraite bien méritée.

La relève sera assurée par le capitaine Michael Zeiler, tout fraîchement nommé à ce grade. En effet, fort de son parcours et de son expérience acquise depuis de nombreuses années, entré en service en 1992 à Genève, nommé officier en 2004, suite de quoi il a suivi et réussi son école d'instructeur fédéral niveau 1 et 2 en 2008.

La municipalité lui accorde toute sa confiance et lui assure son soutien, ainsi qu'à son état major et à l'ensemble du corps du site.

Dominique Gafner



Photo: SDIS Nyon-Dôle

**SÉANCE DU MARDI 19 MARS 2019
LE CONSEIL COMMUNAL DÉCIDE**

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 01/2019
Demande de crédit de CHF 34'175.- pour la rénovation de la chaufferie du bâtiment de la bibliothèque.

Par: 30 voix pour, 2 voix contre, 3 abstentions

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 02/2019
Modification aux conclusions des préavis municipaux no 01/2015 et no 06/2017 pour l'école du Vallon.

Par: 35 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 03/2019
Demande de crédit de CHF 1'856'000.- pour financer la mise en séparatif du réseau d'assainissement du bassin versant du Vallon.

Par: 35 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 04/2019
Demande de crédit de CHF 58'200.- pour mettre en place un système de détection incendie et une remise à jour des plans d'évacuation au centre du Vallon.

Par: 35 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 05/2019
Règlement communal sur la naturalisation.

Par: 35 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 06/2019
Demande d'autorisation de vendre le terrain en droit de superficie no 530, sis à La St-Cergue, surface 2'562 m2, loué à M. Mark Brown et Mme Katharine Brown (-Birch), superficières; promis vendu à M. David Pined.

Par: 35 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention

**PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL COMMUNAL**

- Mardi 18 juin 2019;
- Mardi 8 octobre 2019;
- Mardi 3 décembre 2019;
- A 20:00 selon l'ordre du jour.

CONTACTS UTILES

ADMINISTRATION COMMUNALE
Place Sy-Vieuxville 1
Case postale 103
1264 Saint-Cergue
T 022 360 11 46
commune@st-cergue.ch
www.st-cergue.ch

Horaire:
Lundi, mercredi, vendredi
07:30-11:00
Jeudi 14:00-19:00
Mardi fermé
Fermé le
• 19-22 avril (Pâques)
• 1er mai (fête du travail)
• 30-31 mai (Ascension)
• 10 juin (Pentecôte)

OFFICE DU TOURISME
Place Sy-Vieuxville 3
T 022 360 13 14
Horaire (ÉTÉ):
Semaine
08:30-12:00 / 13:30-16:30
Fermé lundi hors des vacances scolaires
Week-end
09:00-12:30 / 13:00-16:30

BIBLIOTHÈQUE
Chemin du Carroz-d'Amont 11
T 022 360 14 51
Horaire:
Mercredi
15:30-18:30
Jeudi, vendredi
10:00-12:00

DÉCHÈTERIE
Route du Télésiège 1
Horaire:
Mardi, mercredi, vendredi
10:00-12:00 / 15:00-18:00
Samedi
09:00-12:00 / 14:00-18:00

NAISSANCES

- Ewan DUHAUT le 20 novembre;
- Gaspard KAUTTU le 28 novembre;
- Eléonore PELICHET le 28 novembre;
- Raphaël SIDERI le 25 décembre;
- Arber ASAJ le 26 décembre;
- Leena YEHIA le 3 janvier;
- Dalya SHALA le 29 janvier;
- Luke HASLER le 11 février;
- Hügo EICHENBERGER le 12 février;
- Valentine WYCKAERT le 25 février.

DÉCÈS

- Mme Lily BICHSEL le 12 janvier;
- M. Yuber BRAHIM CAVRI le 11 février;
- M. Gino LEONARDI le 19 février;
- M. Robert SOUTER le 11 mars;
- M. Jean Claude BIOLLEY le 13 mars.



Photo: Dominique Gafner

BILLET DU SYNDIC

Les fleurs printanières pointent le bout de leur nez et c'est le moment de faire le bilan de la saison hivernale et de vous communiquer quelques informations sur la vie de la commune. Votre municipalité élue pour la législature 2016-2021 entame la 2ème partie de son mandat. Pour chaque hiver, les responsables municipaux du tourisme et des sports ont apporté des améliorations qui portent leurs fruits, notamment au niveau de la qualité des services et de l'amélioration de l'offre.

La commune de Saint-Cergue gère de nombreuses activités touristiques et sportives hivernales, comme la patinoire du Vallon, les pistes de ski de St-Cergue en partenariat avec TéléDôle, le ski de fond St-Cergue-La Givrine-La Cure, ainsi que les pistes de randonnées à pied, raquettes et les pistes de chiens de traîneaux. Toutes ces activités fonctionnent grâce au travail de nombreux collaborateurs et bénévoles que je profite de remercier ici pour leur contribution à toutes les activités que propose la commune de Saint-Cergue.

Notre société est en pleine mutation et largement dominée par internet et les réseaux sociaux; cette société-là, et les jeunes en particulier, sont difficiles à faire

bouger. Il est donc essentiel de stimuler les enfants des écoles par des sorties de ski, des séances de patinoire et d'organiser des événements attractifs pour les jeunes. La patinoire a eu du succès avec une hausse de la fréquentation, spécialement en décembre en absence de neige au village, elle a permis d'assurer une bonne animation sur le site du Vallon.

Dans un but de rendre les pistes du village plus attractives, l'Ecole Suisse de Ski (ESS) a assuré la présence d'un moniteur ou une monitrice de ski sur place tous les mercredis, samedis et dimanches après-midi, et tous les jours pendant les vacances. En plus des cours de ski, ils prodiguaient quelques conseils, et contribuait à une bonne atmosphère. Les événements organisés par l'ESS, Nyon Région Tourisme (NRT) et la Région de Nyon ont aussi largement contribué à animer nos pistes de ski du village. Lorsque les loisirs sont combinés à un repas, si possible dans un chalet, c'est un «carton». Les soirées ski/fondue, raquettes/fondue et patinoire/fondue ont eu tellement de succès que nous avons parfois flirté avec les limites de capacité.

Bon, assez parlé de l'hiver... avec les beaux jours, il est temps de recommencer les travaux...

La construction de l'école du Vallon avance bien, nous avons fait les derniers choix pour l'aménagement des intérieurs et avons mis en soumission l'agencement des meubles. L'école et l'Unité d'Accueil Pour les Ecoles (UAPE) doivent être prêtes pour les déménagements pendant les vacances d'été.

La mise en route du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) va commencer cette année et se poursuivre sur le long terme. Un crédit pour mettre en séparatifs tout le quartier du Vallon et le centre du village a été approuvé lors du dernier conseil et les travaux devraient commencer ce printemps.

La commune est en excès de zones à bâtir, et selon les critères de la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT). La conséquence d'une application stricte de la loi par le canton fait que de nombreux projets de construction sont gelés sur la commune par le département Service du Développement Territorial (SDT) pour une période de 5 ans, renouvelable 3 ans, tant que notre Plan Général d'Affectation (PGA) soit établi.

La municipalité vous souhaite un beau printemps plein de couleurs et de soleil.

Pierre Graber

MANIFESTATIONS

- ESSAIS BMW
- Samedi-dimanche 4-5 mai
- MARCHÉ AUX FLEURS
- Vendredi-samedi 17-18 mai
- RÉTRO MOTO INTERNATIONALE
- Samedi 15 juin
- VIDE-GRENIER
- Dimanche 23 juin
- FÊTE NATIONALE
- Jeudi 1er août
- FÊTE DE LA MI-ÉTÉ
- Samedi 17 août
- PASSAGE DE LA COURSE VTT DE LA BARILLETTE
- Dimanche matin 18 août
- PASSAGE DE LA LG TRAIL
- Samedi matin 20 septembre
- DÉSALPE
- Samedi 28 septembre

PLUS D'INFORMATIONS SUR
www.st-cergue.ch
> VIE SOCIALE
> MANIFESTATIONS



Photo: Dominique Gafner

LE COIN SPORTIF



CHAMPIONNAT SUISSE DE SNOWCROSS

Le printemps est aussi l'occasion de se remémorer les moments forts de la fin de l'hiver. Le samedi 9 mars, les compétiteurs du Snowcross se sont affrontés à la Trélasse, pour le championnat suisse de motoneige. Les semaines qui ont précédé cet événement, les organisateurs ont travaillé la neige, pour assurer que la piste soit praticable et le terrain bien sculpté. Le jour même, la pluie a demandé un travail intense de réparation de la piste. Cela a provoqué un petit incident durant la pause de midi. La dameuse a arraché les câbles de chronométrage pendus au-dessus de la piste. Mais le dégât a été réparé et la course a pu reprendre. La journée s'est bien terminée pour nos compétiteurs locaux, avec une 4^e place dans la catégorie amateurs pour le St-Cerguois Dylan Allemann, ce qui lui a fait remporter la victoire au championnat suisse, et une 1^{ère} place de Samantha Gilliéron dans la catégorie dames (en concourant dans la catégorie seniors) ce qui lui a aussi permis la victoire au championnat suisse.

Le comité du Moto Neige Club St-Cergue

Photo: Gilles Tirvaudey

LE COIN DES ASSOCIATIONS



Pour sa dixième édition la *Retro Moto a besoin de vous !* Faites votre notre course de légendes en venant participer en tant que bénévole le 15 juin 2019. Venez vous inscrire sur www.retro-moto.ch

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
Programme d'activités 2019

Réunie en assemblée générale le 27 novembre dernier, la Société de Développement Saint-Cergue - La Cure (SDD) a renouvelé les membres de son comité et révisé ses statuts. Elle désire dorénavant recenser ses activités sur la mise en valeur patrimoniale et naturelle du «parc public» dont elle est propriétaire. L'action villageoise n'en sera pas oubliée pour autant, bien au contraire ; les sympathisants à cette cause seront invités à y participer via la mise en place d'ateliers et de journées à thèmes, prenant leur quartier dans le parc précité. Les manifestations en lien avec les buts de

l'association perdureront, ce qui est notamment le cas du traditionnel marché aux fleurs, d'ores et déjà agendé aux 17 et 18 mai. Nouveauté cette année: les plantes d'embellissement seront complétées par une offre en semences et plantons, tous adaptés aux conditions d'altitude saint-cerguises. Avis aux amateurs de jardins potagers et autres permaculteurs!

Le comité porte donc à votre connaissance quelques unes des dates principales constituant son programme d'activités 2019:

- 2 mai dès 20h00 - assemblée générale (réservée aux membres et invités).
- 17-18 mai - marché aux fleurs, semences et plantons;
- en septembre [date à venir] - journée de la nature au parc avec ateliers thématiques.

D'ici quelques mois, un site internet permettra de consulter le calendrier précis des manifestations et leurs programmes. Il permettra aussi à toute personne intéressée de prendre connaissance du fonctionnement de l'association, ses buts, ses objectifs, ses responsables et ainsi décider en toute connaissance de cause... de la rejoindre!

Le comité de la SDD

LES Z'AMIS DE ST-CERGUE

Créée en Décembre 2018 par Maël Deluz, Mette Bovenschulte et Marie Fontaine, l'association «Les Z'amis de St-Cergue» est une

association à but non lucratif qui a pour vocation de recréer du lien social, de favoriser l'entente et le partenariat entre les associations du village, ainsi que de mettre en place diverses animations. Les «Z'amis de Saint-Cergue» ont ainsi animé le traditionnel vin chaud et soupe du 31 Décembre 2018, de même que la raclette lors de la soirée «Kiss & ski».

Notre association souhaite s'investir dans des manifestations permettant au village et à ses habitants de faire vivre les traditions et la convivialité. Un grand merci à tous ceux qui sont venus partager nos animations, à tous les bénévoles et aux commerçants du village, aux Pompiers de St-Cergue, et aux associations «Rétro Moto, Société de développement de St-Cergue et au Snowcross pour leur précieuse aide. A bientôt pour de nouveaux moments de partage dans la bonne humeur!

Le comité des Z'amis de St-Cergue

VIVRE VIEUX, VIVRE MIEUX - La tête et les jambes ne s'usent que si on ne s'en sert pas

Le comité du groupe d'aînés de la commune, Vivre Vieux Vivre Mieux (VVM) et Pro Senectute mettent sur pied des moments de rencontre réguliers:

- rendez-vous «jeux» tous les lundis de 14h à 16h, comprenant une collation, inscription souhaitée auprès d'Ursula Nyffeler 022 360 11 92, une participation de 5.- francs est demandé;
- rencontres café tous les vendredis de 9h30 à 10h30, sans inscription, ces activités ont lieu

dans les locaux communaux de l'ancienne poste.

- repas de midi sous forme de tables au bistro, les jeudis 11 avril, 9 mai et 13 juin, une occasion de manger au restaurant en bonne compagnie, renseignements et inscriptions auprès d'Erika Heeb 077 423 40 94.

Le programme des activités/sorties 2019 a été envoyé à toutes les personnes en âge AVS au mois de novembre 2018, par l'intermédiaire de la commune que nous remercions. Pour rappel:

- 16 avril, exposition de pipes et diamants, Saint-Claude;
- 24 mai, musée des boîtes à musique, Sainte-Croix;
- 20 juin, croisière sur le Léman;
- 10 juillet, musée du Laténium, Neuchâtel;
- 11 août, concert, place des Marronniers, Nyon.

Un groupe «marche» est ouvert à tous. Pour s'inscrire à une activité ou obtenir des renseignements, il suffit de contacter le comité au 079 686 61 48 ou vivreieuxvivremieux@gmail.com.

Le comité de VVM

LOCAL AU VALLON

Un local de 50 m² s'est libéré au Vallon. Il n'a que peu de lumière naturelle. Ce local est tempéré, mais pas chauffé. La municipalité désire le louer (conditions à définir) à une ou plusieurs associations. Veuillez faire part de votre intérêt en envoyant un email à sprinc@st-cergue.ch.

La municipalité

QUINZE ANS D'AMÉLIORATION DU DISTRICT PAR LA RÉGION DE NYON

La Région de Nyon est sous nos yeux, dans nos trajets, sur notre table, dans l'air que l'on respire, sur la piste de ski et même en coulisses du concert. Créée en 2004 autour de l'aménagement du territoire, l'association de communes du district a progressivement été chargée d'autres matières afin d'équiper nos 100'000 habitants, de Mies à Perroy. Car si cette population reste dispersée dans les villes, villages et hameaux comme aux siècles passés, elle a désormais le poids d'une grande ville et ses besoins ont évolué. Une famille ne reste plus du matin au soir exclusivement dans sa commune: elle en sort pour se rendre au travail ou aux cours, faire des achats ou profiter du temps libre. Les élus ont constaté que nombre de services et équipements de proximité perdent leur intérêt ou sont inviables s'ils sont pensés pour les seuls habitants de la commune. Ils ont mis en place la Région de Nyon afin de mener ensemble des réalisations qui profitent à tous.

Un territoire équilibré
Dans les projets où elle intervient, la Région veille à l'équilibre ville-campagne et Jura-lac: zones urbanisées et zones rurales se complètent car tout le monde a besoin de nature et de services. Dès 2004 les communes ont mobilisé la Région pour créer un plan directeur et aménager le territoire en cohérence avec l'agglomération du Grand Genève. Ainsi ont vu le jour des mesures de préservation de la faune et de la flore.

Transports publics plus attractifs
Après la fermeture de 6 gares CFF dans le district, la Région en a réorganisé les transports publics. De 2011 à 2017, elle a œuvré à optimiser les connexions de bus. Elle a obtenu CHF 27 millions de fonds tiers s'ajoutant aux CHF 13 millions investis par les communes. Effort récompensé: si la population n'a évolué que de 7% sur ces 5 années, la fréquentation des transports publics a bondi de 34%. Afin de désengorger les routes, la Région aide à rendre les 4 gares de Coppet, Nyon, Gland et Rolle attractives et pratiques. La première amélioration visible est le passage inférieur pour piétons et cycles à Gland, une gare repensée pour une mobilité multimodale. D'autres projets similaires sont en cours. Pour inciter à adopter le bus, le train, le vélo et le bateau, la Région propose le carnet d'avantages loisirs, qui offre des rabais aux usagers des transports publics et du vélo, avec un franc succès.

Déplacements à vélo
Un réseau cyclable régional est coordonné par la Région pour relier une localité à l'autre avec des pistes et voies pour vélos. Les communes le réalisent progressivement. La Région a créé en 2009 un réseau de vélos en libre-service, dont le parc évoluera entre cet été et 2021 pour atteindre 320 vélos répartis sur 50 stations, en collaboration avec l'exploitant PubliBike.

Améliorations de l'autoroute
Les travaux de 2017 à la jonction autoroutière de Coppet ont amélioré le passage des bus, ainsi que la sécurité des cyclistes et piétons. La Région a mobilisé le Canton et la Confédération pour réduire ces dysfonctionnements et lever des fonds. En outre, la Région a obtenu d'anticiper de 10 ans la réalisation à venir de la 3e voie de l'A1 entre le Vengeron et Nyon.

Encourager l'économie régionale
Les communes promeuvent depuis 2010 les

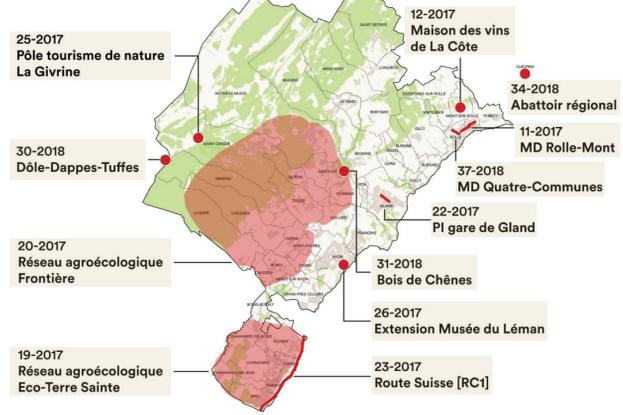


Illustration: Région de Nyon

RESTONS PROPRIÉTAIRE DE LA NOUVELLE ÉCOLE

La première chose à clarifier concerne le financement des infrastructures scolaires. Comme l'indique l'article 132 de la Loi sur l'enseignement obligatoire, «les communes prennent en charge la construction, l'entretien, la maintenance et la rénovation des locaux». La participation financière du canton pour les infrastructures scolaires est nulle. La construction de l'actuel bâtiment scolaire de 8 classes et d'une Unité d'Accueil de la Petite Enfance (UAPE) représente un montant de CHF 6'896'000. Ce montant comprend, les études, la construction du bâtiment et l'ameublement. Initialement, à la fin de la construction du bâtiment scolaire, il était prévu de vendre la nouvelle école à l'Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environ (AISGE). Or la municipalité a réévalué ce scénario et a pris la décision de rester propriétaire du bâtiment.

Pourquoi? La convention qui nous lie à l'AISGE stipule que les frais de location sont répartis par moitié en proportion de la population et par moitié en proportion du nombre d'élèves ayant fréquenté les classes de l'établissement. Or seuls les enfants de Saint-Cergue des classes 1P à 4P fréquenteront le nouvel établissement scolaire, donc 100% des charges sont aux frais de notre commune. Le loyer que nous aurions à payer à l'AISGE est calculé selon un taux d'emprunt moyen des 5 communes de l'AISGE de 0,93 %, d'une contri-

bution à un fonds commun de rénovation sur l'ensemble des bâtiments de l'AISGE et des frais d'entretien. Ce loyer correspond à une somme annuelle de près de CHF 450'000. En d'autres mots, selon le scénario 1, la commune assumerait la totalité des coûts du bâtiment, y compris son amortissement, et aurait le statut de locataire. Au cours du Conseil communal du 19 mars, la municipalité a présenté un scénario 2. Ce scénario tient compte des éléments suivants. Premièrement, un amortissement exceptionnel de CHF 1'500'000 prélevé sur le fonds de réserve des ventes des terrains DDP. Deuxièmement, les frais annuels sont calculés en tenant compte des éléments suivants: un amortissement de la somme restante de CHF 5'396'000 sur 30 ans à être financé par l'emprunt, et de l'entretien général. Cette proposition faisait l'objet du préavis 02/2019 qui a été adopté à l'unanimité.

Pour financer ce bâtiment, la commune a engagé deux emprunts à des taux très avantageux. Le premier concerne un emprunt à court terme de CHF 3'400'000 sur 6 mois à un taux d'intérêt négatif de -0,25 %, le deuxième d'un montant de CHF 1'996'000 sur 10 ans à un taux d'intérêt de 0,5 %. Grâce à ces taux avantageux, les charges annuelles du nouveau bâtiment scolaire devraient se situer autour de CHF 370'000, ce qui est l'équivalent du budget actuel des deux anciens bâtiments, tout en ayant l'avantage de rester propriétaire.

Paul Ménard



Photo: Françoise Samuel

vins, la viande, le fromage et la filière bois du district via la Région, qui parallèlement valorise les entreprises innovantes en récompensant depuis 2014 des sociétés et idées prometteuses.

Pour le tourisme et les loisirs
La Région de Nyon améliore depuis 15 ans l'offre touristique du district, en soutenant le développement d'équipements et de sites d'intérêt. Des aménagements sont en cours à la Givrine pour le parking et les sports d'hiver, de même que la création d'un grand domaine skiable transfrontalier autour de la Dôle. La Région soutient les institutions culturelles du district, qui en 10 ans sont passées de 35'000 à 75'000 visiteurs annuels. Elle offre un coup de pouce aux activités sportives et promeut l'importante variété d'équipements.

Comment ça marche?
Les actions de la Région sont décidées démocratiquement au Conseil intercommunal, «parlement» ou siègent les représentants des communes membres. Ils élisent tous les 5 ans le Comité de direction, qui dirige l'association. C'est ensuite l'équipe du Secrétariat régional qui la gère au quotidien. **Représentant communal au CODIR, dicastère mobilité** Pierre Graber, syndic de Saint-Cergue **Représentants communaux au Conseil intercommunal** regiondenyon.ch/saint-cergue **Plus d'info** Vous trouverez davantage de renseignements sur www.regiondenyon.ch et sur les principaux réseaux sociaux.

Région de Nyon

PATINOIRE ET SKI AU CENTRE DU VILLAGE

La patinoire a vécu sa deuxième saison. Dès le départ, notre gérant Maël a montré sa volonté d'animer ce lieu de sport et de rencontre: Les enfants ont été très heureux d'avoir la visite de St-Nicolas, et quelques semaines plus tard, celle des Rois Mages. Comme animation régulière, une soirée dédiée au hockey a été instau-

Françoise Samuel



Photo: Françoise Samuel